

# COMMUNE DE CARLENCAS ET LEVAS

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

### I. LE CADRE GENERAL DU BUDGET

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet ainsi qu'à l'affichage en Mairie.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées lors de l'exercice précédent soit en 2021. Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le compte administratif de notre collectivité.

### II. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### a) Généralités

La section de fonctionnement, qui permet à notre collectivité d'assurer le quotidien, regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Pour notre commune : Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies (locations ...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, aux subventions. Les recettes de fonctionnement 2021 représentent 154 458.47 euros. L'excédent reporté de l'année précédente représente: 141 173.50 euros. Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les subventions versées aux associations, les salaires du personnel municipal et les intérêts des emprunts. Les dépenses de fonctionnement 2021 représentent 139 165.92 euros. Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

#### b) Les principales dépenses et recettes de la section :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses courantes	48 019.29 €	Atténuations de charges	
Dépenses de personnel	54 030.76 €	Recettes des services	17 366.35 €
Autres dépenses de gestion courante	32 160.98 €	Impôts et taxes	88 514.55€
Intérêt de la dette	4386.45 €	Dotations et participations	38 776.86 €
Dépenses exceptionnelles	568.44 €	Autres recettes de gestion courante	9 797.47 €
Autres dépenses		Recettes exceptionnelles	
Dépenses imprévues		Recettes financières	3.24 €
Total dépenses réelles	139 165.92 €	Autres recettes	
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Total recettes réelles	154 458.47 €
Virement à la section d'investissement		Produits (écritures d'ordre entre sections)	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>139 165.92 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>154 458.47 €</b>

### c) La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2021 concernant les ménages :

>Taxe foncière sur le bâti 32.79 € >Taxe foncière sur le non bâti 56.24 €

### d) Les dotations de l'Etat.

La DGF perçue ces dernières années :

2021 ⇒ 24 981.32 €

## III. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

### a) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Le budget d'investissement d'une commune regroupe toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création en recettes :

### b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Solde d'investissement reporté		Excédent de fonctionnement	23 880.71 €
Remboursement d'emprunts	18 577.44 €	FCTVA	
Travaux de bâtiments	39 585.78 €	Mise en réserves	
Travaux de voirie	36 583.30 €	Cessions d'immobilisations	
Autres travaux	14 013.98 €	Taxe aménagement	1 825.54 €
Autres dépenses	25 542.44 €	subventions	
Charges (écritures d'ordre entre sections)		Emprunt	
Transfert excédent		Produits (écritures d'ordre entre section)	
<b>TOTAL</b>	<b>134 302.97 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>25 706.25 €</b>

### c) Etat de la dette

Un emprunt est en cours jusqu'en juin 2030. Le capital restant dû au 27 décembre 2021 est de 176 614.84 €.

IV. RESULTAT CUMULE

		DEPENSES	RECETTES
Réalizations De l'Exercice (Mandats et Titres)	FONCTIONNEMENT	139 165.92 €	154 458.47 €
	INVESTISSEMENT	134 302.97 €	25 706.25 €

		DEPENSES	RECETTES
Reports de l'Exercice N-1	Report en section de Fonctionnement (002)	0.00 €	141 173.50 €
	Report en section d'Investissement (001)	23 880.71 €	0.00 €

		DEPENSES CUMULEES	RECETTES CUMULEES
TOTAL (réalisations + reports)		297 349.60 €	321 338.22 €

Fait à CARLENCAS ET LEVAS,  
Le 12 Avril 2022

La Maire,  
Sylvie TOLUAFFÉ

